AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-10-80581796

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 185 (29/80) du 9 OCTOBRE 1980
-=-

CAMPAGNOLS DES CHAMPS

Des populations importantes de campagnols sont signalées dans toutes les zones de la Région "Poitou-Charentes", même dans des zones habituellement indemnes.

Des risques de dégâts sur semis de colza et de céréales existent dans presque toute la région.

Surveiller attentivement les friches, bermes, prairies temporaires de graminées ou de légumineuses, les prairies naturelles, les colzas fourragers et les vignes enherbés.

Traiter, s'il y a lieu, les parcelles atteintes et les bordures de semis de colza et plus tard de céréales. Contacter notre Service et les Fédérations de Groupements de défense contre les Ennemis des Cultures.

VIGNE

POURRITURE GRISE (BOTRYTIS)

Nous rappelons que les risques de dégâts sont très élevés cette année et que le dernier traitement du programme standard doit être réalisé au plus tard 3 semaines (Sumisclex, Ronilan) ou 15 jours (Ronilan) avant les vendanges.

COLZA

GROSSES ALTISES

Les indications de notre précédent bulletin se confirment. Les captures en cuvette jaune ont été nombreuses en particulier dans les Charentes.

C'est en observant les morsures sur les cotylédons et les deux premières feuilles que l'on apprécie le mieux l'importance de l'attaque. On peut considérer une attaque comme notable si plus de 25 % des pieds sont attaqués. Certains sondages effectués dans les charentes ou en plaine de Niort révèlent de telles infestations (16-Brie: 80 %, 16-Garde-le-Pontaroux : 62 %, 17-Nuaillé : 45 %, 79-Echiré 46 %, 79 Marigny : 25 %).

MAIS

PYRALE DU MAIS

L'extension des zones attaquées a été notable cette année encore, et il est important de connaître les niveaux de population dans le maïs à l'automne pour avoir un premier aperçu des risques de dégâts en 1981. En pratique, il faut observer un nombre de parcelles assez important pour que les évaluations soient représentatives, puisqu'il suffit de quelques parcelles très infestées pour menacer toute la zone environnante. Ce travail doit donc être mené de façon collective (G.D.A., C.E.T.A., Coopératives ...).

La dissection des tiges pour faire le comptage des larves est trop fastidieuse. Il suffira de faire une notation des signes extérieurs d'attaque (panicule ou tige cassée, perforations, sciure ...) sur un nombre de pieds suffisant et bien réparti : 4 fois 25 plantes consécutives à plus de 20 m de la bordure aux quatre coins des parcelles. Des études sont menées dans différentes régions de France pour permettre l'interprétation de ces notations, mais on peut déjà indiquer que les attaques sur plus de 50 % de pieds sont très graves et nécessiteront des traitements en 1981.

J. THIAULT

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant :

P.1.423

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Les risques sont maintenant particulièrement élevés. Les repousses d'orge sont très fréquentes, aussi bien dans les colzas que dans les chaumes, et les symptômes caractéristiques de la jaunisse sont souvent visibles (feuilles raides avec des pointes jaune vif). Les pucerons sont abondants dans les maïs et les vols se sont intensifiés dans la semaine du 25.9 au 1.10. Les possibilités de dégâts dépendront des conditions climatiques qui permettront ou non les vols lorsque les céréales seront levées.

Nous conseillons de ne faire aucun semis d'orge d'hiver avant le 20 Octobre et les blés devront être semés de préférence au début novembre.

TRAITEMENTS FONGICIDES DES SEMENCES DE BLE

Les différentes matières actives fongicides entrant dans la composition des produits ont des actions plus ou moins bonnes sur les différents champignons parasites. Le tableau suivant indique si leur efficacité est très bonne (++) ou simplement acceptable (+) aux doses d'emploi préconisés. Parmi les produits proposés, choisir de préférence ceux associant un insecticide et un répulsif : l'association endosulfan + lindane (voir bulletin précédent) est à préférer, alors que le lindane seul n'est actif que sur taupins, et que l'anthraquinone et le triacétate de guazatine sont des répulsifs pour les corbeaux.

Matière active (M.A.)	Mode d'action	Dose M.A./q en g.	Carie	Fonte des Semis: Septo.nod. Fusar.niv.	Fonte des Semis: Fusarium roseum	Charbon nu
manèbe et mancozèbe	CONTACT	100	+	+		
mercure		3	++	++		
oxyquinoléate de cuivre		30	++	+		
triacétate de guazatine		80		+		
thiabendazole	SYSTEMIQUE	100	+	+	+	
carboxine + oxyquinoléate de Cu.	ASSOCIATION	100 + 30	++	+		+

ARBORICULTURE

ANTHONOME DU POIRIER

Dans les vergers qui présentaient des dégâts au printemps, un traitement est nécessaire dès la fin de la récolte avec un produit à base de lindane à la dose de 20 g. m.a/hl.

Cette application ne concerne pas l'anthonome du Pommier pour lequel l'époque d'intervention se situe au printemps.

TAVELURES DES POMMIERS ET POIRIERS

Dans les vergers infestés, il est conseillé d'effectuer un traitement destiné à empêcher la formation des périthèces ou arrêter leur développement :

- soit après la récolte et avant la chute des feuilles avec benomyl, carbendazime ou thiophanateméthyl à la dose de 50 g m.a/hl, si aucun traitement avec ces mêmes produits n'a déjà été fait contre les maladies de conservation.
- soit au tout début de la chute des feuilles avec de l'urée à 5 % (110 à 120 Kg de Perlurée à 46 % dans 1000 L. d'eau/ha), traitement le plus souhaitable car il active la chute des feuilles et accélère leur décomposition.
- soit après la chute des feuilles avec des colorants nitrés à la dose de 600 g.m.a/hl.

..../...

PHYTOMA - DEFENSE DES CULTURES

Depuis de nombreuses années, le fait d'être abonné aux Avertissements Agricoles vous permettait de recevoir gratuitement du Ministère de l'Agriculture un certain nombre de documents phytosanitaires et, en particulier, le service de dix numéros annuels de la revue "PHYTOMA - Défense des Cultures".

Pour diverses raisons, les abonnements au Bulletin Technique des Stations d'Avertissements Agricoles et à la revue "PHYTOMA - Défense des Cultures" ont dû être dissociés.

Nous rappelons que les personnes intéressées par la revue "PHYTOMA-Défense des Cultures" doivent s'adresser directement à son éditeur :

LE CARROUSEL

26, rue Danielle Casanova

75002 PARIS

Le prix normal de l'abonnement à "PHYTOMA - Défense des Cultures" pour 1981 est fixé à 90 francs. Les abonnés des Stations d'Avertissements Agricoles qui s'abonneront à PHYTOMA - Défense des Cultures avant le 30 novembre 1980 bénéficieront du prix exceptionnel de 55 francs. A partir du 1er décembre et jusqu'au 31 décembre 1980, un prix de faveur de 70 francs leur sera encore consenti.

ABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Les nouvelles conditions d'abonnement seront indiquées dans un prochain bulletin. En particulier un bulletin consacré spécialement aux grandes cultures sera proposé, en plus de la formule habituelle qui traite de l'ensemble des cultures que nous surveillons.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 9 Octobre 1980
Précédente Note : Bulletin N° 184 du 1er Octobre 1980
N° du papier de presse : 535 AD.

P 424